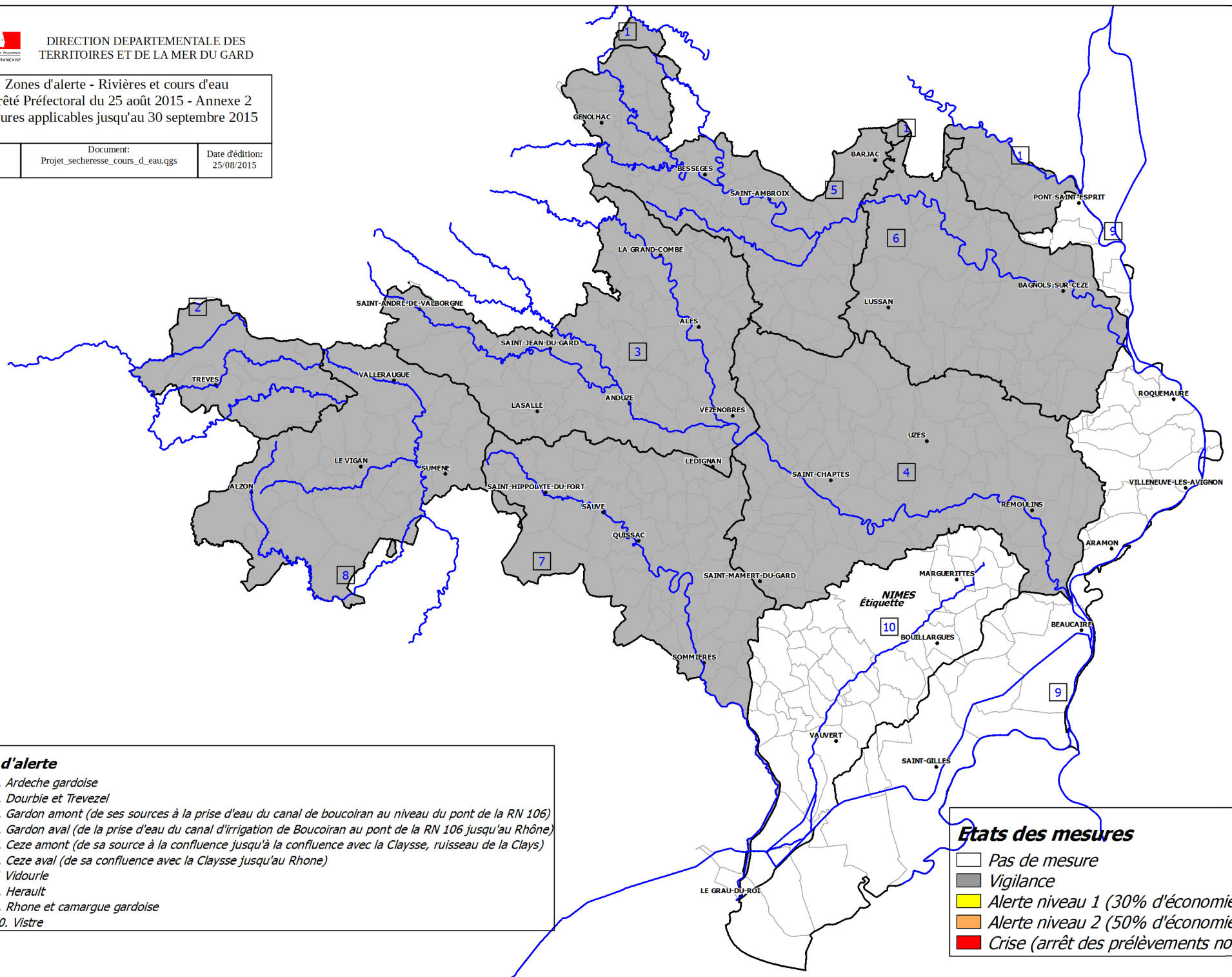




Zones d'alerte - Rivières et cours d'eau
Arrêté Préfectoral du 25 août 2015 - Annexe 2
Mesures applicables jusqu'au 30 septembre 2015

SEI	Document: Projet_secheresse_cours_d_eau.qgs	Date d'édition: 25/08/2015
-----	--	-------------------------------



Zone d'alerte

1	Ardeche gardoise
2	Dourbie et Trevezel
3	Gardon amont (de ses sources à la prise d'eau du canal de boucoiran au niveau du pont de la RN 106)
4	Gardon aval (de la prise d'eau du canal d'irrigation de Boucoiran au pont de la RN 106 jusqu'au Rhône)
5	Ceze amont (de sa source à la confluence jusqu'à la confluence avec la Claysse, ruisseau de la Clays)
6	Ceze aval (de sa confluence avec la Claysse jusqu'au Rhone)
7	Vidourle
8	Herault
9	Rhone et camargue gardoise
10	Vistre

Etats des mesures

White box	Pas de mesure
Grey box	Vigilance
Yellow box	Alerte niveau 1 (30% d'économie)
Orange box	Alerte niveau 2 (50% d'économie)
Red box	Crise (arrêt des prélèvements non prioritaires)